

COMPTE RENDU DU CONSEIL DU MERCREDI 4 JUIN 2025

L'an deux mil vingt-cinq, le 4 juin, à 19 heures 00,
Le Conseil municipal de la Commune d'Azat-Chatenet, légalement convoqué, s'est réuni en session ordinaire à la Salle des fêtes de la Mairie, sous la présidence de Monsieur QUINQUE Jean-Bernard, Le Maire.

Date d’Affichage de la convocation : 23 mai 2025

Présents :

MM. QUINQUE Jean-Bernard, PETIOT Bruno, DUBOIS Didier, POULAIN Tony, HIVERT Éric
MMES DALLIER Christiane et DURAND Christiane,

Absents : DEROUAULT Bertrand, LACOUQUE Jean-Philippe et BRACONNE Jacky

Christiane DALLIER est nommée Secrétaire de séance, elle sera chargée de remplir le Procès-verbal de la séance

Début de la Séance à 19h 20

Monsieur Jean-Bernard QUINQUE :

- **Fait l’appel des conseillers élus**
- **Vérifie que le Quorum est atteint**
- **Lecture et approbation à l’unanimité des membres présents du Compte rendu de la réunion du 9 avril 2025**

Monsieur le Maire ouvre la séance avec le premier point inscrit sur la convocation :

- **Objet : Réfection et Aménagement de la cuisine de la salle des fêtes de la commune et sollicitant les subventions**

Depuis la rénovation du bâtiment de la Mairie dans sa globalité, une réflexion s’est faite sur la volonté d’effectuer des travaux de réfection et de réaménagement de la cuisine de la salle des fêtes mais aussi sur sa remise aux normes électriques.

Les travaux prévoient :

PHASE N° 1 TRAVAUX RÉSEAUX

Déplacement du chauffe-eau et remise aux normes électriques, et réfection de la plomberie :

- *Pour permettre un réaménagement de la cuisine et respecter les normes, nous devons déplacer le chauffe-eau.*
- *Une réfection de la plomberie sera effectuée et une maintenance électrique sera réalisée à partir du tableau.*

PHASE N°2 – TRAVAUX DE RÉFECTION

Travaux de réfection du sol et des murs :

Dépose du carrelage, ré agréage du sol avec changement du carrelage anti dérapant et pose des plinthes

Repeindre les murs et pose de faïence sur les murs périphériques de la cuisine

PHASE N°3 – AMÉNAGEMENT

Réaménagement de la cuisine :

- Installation d'une gazinière/ four mixte 5 feux accompagnée de sa hotte
- Installation d'une chambre froide positive,
- Installation d'un ensemble de lavage : évier, robinetterie, table de dépose et lave-vaisselle professionnel,
- Installation d'un meuble bas de rangement, d'une table de travail et d'étagères

Complément d'aménagement de la cuisine :

- Un micro-onde de 26L
- Un congélateur de 6 tiroirs
- D'une cafetière double acier inox

Au vu de ce constat, Monsieur le Maire présente pour la :

PHASE N° 1 TRAVAUX RÉSEAUX

Il est proposé le devis de l'entreprise locale : TONYELEC23

- **DEVIS n°26 de l'entreprise E.I TONYELEC23** pour un montant HT de 2 323.06 € soit 2 323.06 € TTC (TVA non applicable)

PHASE N°2 – TRAVAUX DE RÉFECTION

Il est proposé le devis de l'entreprise de ROBERT Sylvain de MARSAC

- **DEVIS n° DC 1183 de la société de Monsieur ROBERT Sylvain** pour un montant HT de 3 623.63 € soit 3 986.00 € TTC (TVA appliquée à 10%)

PHASE N°3 – AMÉNAGEMENT

Pour la partie aménagement de la cuisine :

Il est proposé le devis de la société de PROXI FROID de Guéret :

Ce devis correspond à la partie réaménagement de la cuisine avec la pose et une garantie 2 ans (pièces, Main d'œuvre et déplacements)

- **DEVIS n° 17392 de la société PROXI FROID** pour 18 250.00 € HT soit 21 900.00 € TTC (TVA appliqué à 20%)

Pour la partie complément d'aménagement de la cuisine :

Il est proposé les devis de la Société MDA à Guéret

- Un micro-onde 26 L de la marque BRANDT pour un montant de 133.33 € HT soit 159.99 € TTC
- Un congélateur de 6 tiroirs de la marque BOSH pour un montant de 541.66 € HT soit 649.99 € TTC

TOTAL des deux devis de la société MDA : 674.99 € HT soit 809.99 € TTC

Il est proposé également le devis de la société HENRI Julien :

- Une cafetière Contessa ISO en acier Inox 2X2L pour un montant de 440.00 € HT soit 528.00 € TTC avec deux thermos supplémentaires pour un montant de 27.80 € HT et accessoires pour un montant de 37.00 € HT pour l'entretien de la cafetière

Soit l'ensemble du devis de la société HENRI Julien pour 504.80 HT soit 605.76 € TTC

Pour le financement de ces travaux, Monsieur le Maire propose de solliciter la BOOST'Communes et le fond communautaire. La dépense correspondante sera prévue au BP 2025 en section d'investissement sur le compte 2131 et la part restant à la charge de la commune sera financée sur ses fonds propres.

Il est donc proposé un plan de financement qui se profilerait ainsi :

| Dépenses en € HT | | Recettes en € HT | |
|----------------------------------|--------------------|----------------------------|--------------------|
| Nature | Montant | Type de Subvention + Taux | Montant |
| Travaux réfection mur et sol | 3 623.63 € | Fond communautaire (19.7%) | 5 000.00 € |
| Travaux Plomberie et électricité | 2 323.06 € | Boost' Communes (25%) | 6 344.12 € |
| Aménagement cuisine | 18 250.00 € | | |
| Complément d'aménagement cuisine | 1 179.79 € | | |
| | | Autofinancement (55.30%) | 14 032.36 € |
| TOTAL HT | 25 376.48 € | TOTAL HT | 25 376.48 € |

Après discussion, hors de la présence de Monsieur POULAIN, l'ensemble du Conseil Municipal à l'unanimité des membres présents :

Accepte les devis suivants :

DEVIS n° 26 : Entreprise TONYELEC23 pour un montant HT de 2 323.06 €

DEVIS n° DC 1183 : société de ROBERT Sylvain pour un montant HT de 3 623.63 €

DEVIS n° 17392 : société PROXI FROID pour un montant HT de 18 250.00 €

LES DEUX DEVIS : société MDA pour un montant total HT de 674.99 €

DEVIS : société HENRI Julien pour un montant HT de 504.80 €

Demande de solliciter les deux subventions précitées

Charge Monsieur le Maire de signer les documents liés à ce projet

Nombre de voix : 7

Pour : 7 voix

Monsieur le Maire enchaîne sur les questions diverses :

QUESTIONS ET DIVERS

Tour de table

- **Divers :**

Il est demandé de procéder au recensement des poteaux télécom et électrique afin d'envoyer un bilan des poteaux cassés.

Planification des travaux dans la salle des fêtes :

Monsieur Bruno PETIOT en charge de la communication avec les artisans prend la parole

Monsieur POULAIN a commencé les travaux d'électricité et de plomberie. Il faut prévoir de changer le chauffe-eau.

L'entreprise de ROBERT Sylvain aura du retard.

Projet de rénovation et d'aménagement du terrain de pétanque avec un espace détente

Il est proposé d'aménager le terrain de pétanque avec des bancs, une table pique-nique, une poubelle et un petit barbecue.

Il est demandé également de remettre du sable dans la partie « jeu »

Idées et estimation approximative du projet :

Une poubelle max : 116.00 € HT

Bancs en tôle : 445.00 € HT l'un (vendu par lot de 3)

Tables rectangulaires de pique-nique (béton armé) 1 183.00 € HT l'une (vendu par lot de 2)

Barbecue en pierre 349 € TTC (Castorama) + colle 27.90 € TTC = 376.90 €

Total approximatif : 4 957.30 € TTC soit 4 131.08 € HT

Il est décidé déjà de faire un comparatif pour des bancs et des tables en urgence.

Aménagement de la Place du Monument aux Morts

Bruno PETIOT propose d'aménager la place du Monument aux Morts afin de définir des places réservées aux voitures et pour les personnes handicapées.

Il est proposé de téléphoner à Eurovia afin d'avoir un plan d'aménagement mais également pour évaluer l'investissement qu'il faut compter.

Participation des frais de scolarité de l'école de Saint Dizier Masbaraud

Monsieur le Maire lit le courrier reçu concernant les frais de scolarité de l'école de Saint Dizier Masbaraud. Monsieur le Maire souhaite rencontrer son confrère de Saint Dizier Masbaraud afin d'échanger avec lui.

Avenir du service voirie d'Évolis 23 :

Monsieur le Maire fait part des courriers par Évolis 23 concernant les hypothèses proposées concernant l'avenir du service voirie. Il est demandé d'échanger avec les autres maires des communes avant de se prononcer.

Monsieur le Maire remercie l'assemblée

Fin de séance : ... h